



# SAHARA INFO

**27 février 1976**  
**Proclamation de la RASD**



**25 années pour la liberté  
et l'indépendance**

# NOUVELLES DU SAHARA

**06.11.00** Emilio Cuevas, ex-colonel espagnol auteur du recensement de la population sahraouie en 1974, a reconnu, dans une interview à El Pais, que l'inclusion des tribus contestées dans le recensement (65'000 personnes) était la conséquence d'une erreur de sa part. Ainsi, le fait que 600 membres de la tribu des Ait Ba Amrane figurent dans le recensement espagnol comme Sahraouis parce que résidents au Sahara espagnol, ne permet pas de considérer l'ensemble de la tribu comme sahraouie. "A Manhattan, déclare Cuevas, vivent des milliers de Chinois, qui possèdent un passeport américain. Mais cela ne veut pas dire que tous les Chinois de Chine soient américains."

**08.11.00** Des spécialistes mauritaniens ont éliminé, avec l'aide d'experts américains, 30.000 mines anti-personnel au nord de la Mauritanie. Ces mines avaient été placées lors du conflit mauritano-sahraoui de 1975 à 1979. (AFP)

**10-11.11.00** Le Conseil de l'Internationale Socialiste (IS), dans une résolution adoptée à Maputo (Mozambique), exprime sa "profonde préoccupation quant au constant ajournement du référendum d'autodétermination" du peuple sahraoui et appelle "le Maroc et le Front Polisario à coopérer pleinement avec les Nations unies et leur envoyé personnel M. James Baker"

**10-12.11.00** L'association des Amis de la RASD a participé au Forum des ONG, qui s'est tenu à Marseille à la veille de la quatrième conférence ministérielle euroméditerranéenne (15-16.11.00). L'AARASD a appelé à la mobilisation pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Un "Autre sommet" s'est déroulé à Marseille le 9 novembre, à l'initiative d'Attac, de Méditerranée solidaire(s) et d'une vingtaine d'organisations de pays méditerranéens.

**13.11.00** L'Union internationale de la jeunesse socialiste IUSY lance un appel urgent en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, elle condamne les violations des droits humains perpétrées par les autorités marocaines dans les territoires occupés.

**12.11.00** Selon la presse marocaine, cinq jeunes Sahraouis, ainsi que Cheikh Ali Ould El Bouhali,

un ancien membre de la Jamaâ sahraouie, auraient "ralliés" le Maroc en provenance des camps de réfugiés près de Tindouf.

**16.11.00** A l'occasion de la visite au Maroc du ministre algérien de l'intérieur le Maroc et l'Algérie ont décidé de mettre sur pied des "mécanismes" pour normaliser leurs relations et réouvrir leur frontière fermée depuis 1994

**19.11.00** Jacob Kellenberger, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), en visite de trois jours en Algérie à l'invitation du Croissant-rouge algérien, s'est rendu à Tindouf, où il a été reçu par Mohamed Abdelaziz, président de la RASD. C'est la première fois qu'un président du CICR se rendait dans les camps de réfugiés sahraouis. Il semble qu'il espérait obtenir une libération anticipée des 1685 prisonniers de guerre marocains. Le Front Polisario, qui par trois fois a libéré des prisonniers en signe de bonne volonté, s'en tient au calendrier prévu par le plan de paix, qui prévoit la libération de tous les prisonniers au moment de la période de transition. A son retour, M. Kellenberger a exprimé sa déception. De son côté l'AFAPREDESA a demandé au CICR de faire respecter les droits humains au Sahara Occidental occupé et de rendre accessible le territoire aux observateurs et médias internationaux.

**20.11.00** L'armée de libération sahraouie a procédé près de Douguej, au sud-est du Sahara Occidental, à des manoeuvres militaires, auxquelles ont participé des bataillons d'infanterie motorisée, de l'artillerie lourde et de la DCA. Il s'agit des sixièmes manoeuvres depuis le début de l'année.

**22.11.00** Décès de Théodore Monod

**24, 25, 26.11.00** 26ème Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui

**22.11.00** Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels a examiné le deuxième rapport périodique déposé par le Maroc sur les mesures prises par ce pays pour se conformer aux dispositions du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Dans le paragraphe sur le droit à l'autodétermination, le Maroc se dit "partisan du dialogue, de la concertation et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", ajoutant qu'il a "entrepris de parachever, dans la stricte légalité internationale, son intégrité territoriale"...

Dans son commentaire (texte en anglais), le Comité regrette l'absence d'une solution définitive au problème de l'autodétermination du Sahara Occidental et recommande au Maroc de rechercher une solution aux problèmes entravant le référendum en collaboration avec les Nations unies.

**27.11.00** Union européenne

L'eurodéputé Struan Stevenson a demandé, lors d'une réunion de la Commission pêche à Bruxelles, un avis de droit sur l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE. Rappelant que le commissaire F. Fischler (semaine 36) définissait la zone de pêche marocaine comme englobant "les eaux sous souveraineté et/ou juridiction du Maroc", l'eurodéputé britannique aimerait savoir quelles bases légales permettent à l'UE de "payer" au Maroc des droits de pêche sur une zone qui ne lui appartient pas.

**04.12.00** A l'occasion de la visite officielle du premier ministre marocain Abderrahmane Youssoufi, le porte-parole adjoint pour les affaires étrangères de la fraction socialiste au parlement, le Dr Eberhard Brecht, a déclaré

que "le gouvernement fédéral devrait profiter de cette occasion pour rendre attentif son hôte marocain que seul le respect strict du plan de paix des Nations unies peut conduire à une solution juste et durable du conflit au Sahara Occidental." De son côté, la dirigeante du groupe de travail "politique internationale" de la fraction parlementaire du PDS, Heidi Lippmann, a estimé que "l'avenir du territoire du Sahara Occidental, annexé illégalement par le Maroc, doit être l'un des sujets principaux des discussions du gouvernement fédéral avec le premier ministre marocain. Le gouvernement fédéral doit faire comprendre clairement qu'il tient au plan de paix des Nations unies et rejette la politique marocaine visant à empêcher par d'incessants reports le référendum sur l'avenir du Sahara Occidental."

**06.12.00** Dans une lettre au secrétaire général des Nations unies, le président sahraoui a protesté contre l'implantation récente par le Maroc de milliers de mines anti-personnel aux abords du mur de défense.

**08.12.00** Plus de 2200 personnes, en provenance d'Espagne et d'Italie, séjournent depuis quatre jours dans les camps de réfugiés sahraouis en signe de solidarité

**09.12.00** A l'occasion de la commémoration du 52ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Association marocaine des droits humains AMDH a organisé une manifestation devant le parlement à Rabat à laquelle joints 13 membres du Comité de coordination des victimes sahraouies de la disparition forcée, ccdfs. L'AMDH demandait la vérité sur les enlèvements, les arrestations illégales et les actes de torture ainsi que la poursuite des responsables. Cette manifestation avait été interdite et fut violemment dispersée. Des participantes ont été brutalisées. 42 personnes ont été arrêtées, parmi elles plusieurs défenseurs sahraouis des droits humains. Le procureur du roi a renoncé à poursuivre six prévenus. 36 personnes ont comparu le 11 devant le tribunal de première instance. Deux non-lieux ont été prononcés, alors que le procès des autres a été reporté au 28 février. Ces événements ont donné lieu à de nombreuses protestations.

**14.12.00** Le Front Polisario a libéré 201 prisonniers de guerre marocains dans "un geste humanitaire" à l'occasion du mois sacré du Ramadan. Les militaires marocains, âgés de 31 à 75 ans et capturés entre 1975 et 1989, ont été remis à l'école militaire "Chaid Ami" au CICR, représenté par son président Jakob Kellenberger. Lors de la cérémonie, le Front Polisario a déclaré que l'échange des prisonniers de guerre avec le Maroc est prévu par le plan de paix au cours de la période transitoire, qui précède la tenue du référendum. Il a rappelé avoir libéré à ce jour plus de 800 prisonniers et regretté que 150 prisonniers de guerre et 207 prisonniers politiques sahraouis au Maroc ne bénéficient pas d'une mesure réciproque, à l'image du cas particulièrement tragique de Mohamed Daddache. Les prisonniers libérés ont été acheminés par avion spécial vers la base militaire d'Inzegane près d'Agadir.

Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, le Maroc a exigé "la libération totale, immédiate et inconditionnelle des 1481 personnes disparues", correspondant au solde des prisonniers marocains aux mains du Front Polisario.

## Sommaire

Nouvelles du Sahara	p. 2
Suite	p. 16
Conférence EUCOCO	p. 4 à 6
L'ONU peut-elle encore sauver la paix au Maghreb	p. 7
Hommage à Théodore MONOD	p. 8 à 11
Actualité Universitaire	p.12
Actualité de l'Association des Amis de la RASD	p.13 et 14
Congrès de la FIDH	p. 15

**“25<sup>ème</sup> Anniversaire, 25 ans de solidarité”**

# Éditorial

*Le peuple sahraoui a consenti et consent toujours d'énormes sacrifices pour gagner la paix et la liberté.*

*L'Association lui adresse son respect et son salut ému.*

*Il a notamment écarté et repoussé toutes les provocations et violations exercées à son encontre par le Maroc, ce qui démontre que l'Etat de la RASD est une réalité indiscutable en droit comme en fait.*

*Il faut éviter la reprise des hostilités, c'est notre premier souci.*

*La Communauté Internationale doit agir afin que les opérations d'identification et le traitement des recours se terminent à très brève échéance pour permettre d'organiser, suivant un calendrier fixé, le processus référendaire.*

*Dans cet esprit nous appelons le Secrétaire Général des Nations Unies et le Conseil de Sécurité à exiger que le Maroc respecte les engagements pris à Houston en septembre 1997.*

*L'Association des Amis de la RASD demande avec insistance que l'ONU protège sérieusement les Sahraouis dans les zones occupées par le Maroc et garantisse la libre circulation d'observateurs internationaux dans tout le Sahara Occidental.*

*Nous vous invitons à signer l'appel joint à ce journal et à agir en cet anniversaire de fête, pour joindre votre pierre à tous les peuples qui soutiennent l'application honnête et intégrale du plan de paix et la mise en oeuvre du droit inaliénable du Peuple Sahraoui à l'autodétermination.*

**Francis JACOB**

# CONFERENCE EUCOCO

## 26ème Conférence de la solidarité

**Commencée à Bruxelles en présence du Président de la RASD, et de nombreuses personnalités, les travaux de la conférence se sont poursuivis cette année dans les Ardennes belges, réunissant beaucoup de monde avec des participants venus d'Afrique, d'Amérique Latine, etc...**

La 26ème Conférence de solidarité pour le droit à l'autodétermination du peuple Sahraoui s'est ouverte le 24 novembre 2000 au Théâtre Résidence Palace de Bruxelles. A l'occasion de cette première journée de conférence, ouverte par Madame la Burgmeister de Bruxelles, des parlementaires Belges et représentants de groupes de soutien au peuple sahraoui ont formulé des messages de solidarité en présence du Président de la République Arabe Sahraouie Démocratique M. Mohamed ABDELAZIZ. L'essentiel des discours d'ouverture a porté sur les difficultés de la lutte du peuple Saharoui face à l'occupation marocaine du Sahara Occidental et aux blocages du processus référendaire.

On peut rendre compte des deux journées suivantes qui se sont déroulées à Borzée selon trois axes :

- Séances plénières de formulation de l'esprit général de la conférence, bilan des actions précédentes et présentation des groupes de travail.
- Travaux de groupes isolés ou interdépendants suivant les thèmes suivants : groupe politique, groupe aide humanitaire, groupe droits humains, groupe de la femme sahraouie, groupe villes jumelées.
- Synthèse des travaux, élaboration de propositions et modes d'action, résolutions.

LES SEANCES PLENIERES ont eu pour objectif principal de réaffirmer des principes et valeurs communes, soulignant la symbolique de

l'événement, organisé dans un haut lieu de la Résistance.

L'exaltation de la solidarité a été centrale : lecture de messages de soutien en provenance d'associations de droits de l'homme, de parlementaires Américains, de l'African National Congress, intervention de parlementaires et militants de diverses nationalités et sensibilités : parlementaires Vénézuéliens, Algériens, Africains. La référence au droit international, aux droits humains, l'attachement au Plan de Paix et le refus de la troisième voie ont été réaffirmés tout au long de la conférence.

Le ministre Sahraoui M. Mohamed SIDATI a présenté les priorités et objectifs du travail de

soutien : la défense du plan de paix, la mobilisation contre la répression dans les territoires occupés, l'amélioration de l'aide humanitaire dans les campements de réfugiés et l'élargissement de la coordination européenne.

LES GROUPES DE TRAVAIL ont permis aux différentes composantes associatives d'exprimer les difficultés rencontrées - problèmes de coordination, de visibilité - et de faire des propositions. Des propositions d'action ont été faites concernant le développement et la vulgarisation de l'argumentaire en faveur de ces droits, des manières d'exercer une pression efficace sur les organismes de décision et de sensibiliser l'opinion publique.

Concernant l'accueil des enfants Sahraouis, les intervenants ont souhaité une coopération plus efficace entre Sahraouis et pays hôtes.

LA SYNTHESE des travaux ainsi que la formulation de propositions ont été effectuées dans un troisième volet de la réflexion.

- le groupe politique a défini objectifs et propositions - défense du plan de paix et des droits du peuple sahraoui - dénonciation de l'attitude marocaine - sensibilisation de l'opinion publique. Ils peuvent être assurés tout à la fois au moyen de manifestations dans les centres de



Des participants nombreux à la 26ème Conférence Européenne

décision européens, de la création d'un lobbying tournant au Parlement Européen et auprès des gouvernements pouvant jouer un rôle dans le processus de paix, d'une action suivie auprès de l'Organisation de l'Unité Africaine, d'une pétition internationale transmise à l'Organisation des Nations Unies, de l'appui à l'Association Internationale des Juristes, et d'une réflexion sur la méthodologie des Observatoires sur la question du Sahara Occidental.

- **Le groupe Droits de l'Homme** a exprimé son inquiétude concernant la situation dans les territoires occupés par le Maroc : entraves à la liberté d'expression et de réunion, et répression des Sahraouis. Il recommande une coopération accrue du Bureau des Droits de l'Homme avec les instances internationales de surveillance, la création d'une journée des Droits de l'Homme au Sahara Occidental, une action de sensibilisation lors du prochain congrès de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme au Maroc ainsi qu'une aide aux Sahraouis des zones occupées et aux familles de disparus représentées par l'AFAPREDESA.

- **Le groupe aide humanitaire** a souligné les carences observées dans l'aide humanitaire internationale aux réfugiés des campements. Il a



Ouverture à Bruxelles : Mohamed ABDELAZIZ Président de la RASD, Pierre GALAND et Saïda BENHABYLES Présidente du Comité de Soutien algérien

recommandé la mise en place d'une "journée de la santé" dans les campements afin de favoriser le travail de prévention des carences alimentaires et médicales.

- **Le groupe des femmes** a rappelé l'importance du rôle tenu par la femme Sahraouie depuis le début du conflit et exprimé leur souhait d'améliorer la société sahraouie en conservant aux femmes une place essentielle au sein de celle-ci.

Le groupe des femmes propose d'intensifier l'aide aux personnes handicapées dont elles ont la charge et d'intégrer des femmes Sahraouies dans la commission des femmes du Parlement Européen.

- **Le groupe villes jumelées** a réaffirmé son attachement à l'accueil des enfants qui contribue à mettre en évidence la cause sahraouie.

## COMITE DE JUMELAGE DE GONFREVILLE L'ORCHER

### Le point sur la situation du peuple Sahraoui

*De la Belgique à la Normandie ... Les membres du Comité de Jumelage de Gonfreville l'Orcher présents à la Conférence font le point dans leur ville et préparent les prochains rendez-vous.*

**L**e Comité de jumelage avait délégué quatre de ses membres à la 26<sup>e</sup> conférence européenne de soutien au peuple Sahraoui./..

Les interventions successives de Joëlle Toutain, Michèle Bunel, Aline Bekkhelda et Vanessa, ont mis en évidence la situation dramatique dans laquelle se trouvent les Sahraouis dans les camps de réfugiés à la frontière algérienne et dans les territoires occupés par le Maroc, et leur impatience, pour

ne pas dire leur ras-le-bol, dans l'attente du référendum d'auto-détermination, proposé par l'ONU et sans cesse repoussé sous la pression des gouvernements marocains successifs./..

Un événement qui a aidé à faire prendre conscience du problème sahraoui a été le récent Paris-Dakar./..

Une menace à prendre au sérieux qui devrait inciter le roi du Maroc à accepter enfin la tenue du

référendum, seule solution à même de garantir une paix durable dans cette région du Maghreb.

Pour sa part, le Comité de Jumelage poursuivra son action de soutien politique et humanitaire au peuple Sahraoui, une aide qui sera concrétisée par l'envoi prochain à ses amis d'un conteneur rempli de meubles, lits et fournitures scolaires.

*Le Havre Libre du 31/01/2001*

# Résolution Finale

Réunie à Bruxelles et à La Roche en Ardenne (Borzée) ces 24, 25 et 26 novembre 2000, la 26ème Conférence de soutien au peuple sahraoui a rassemblé 325 participants venant des pays suivants : **Algérie, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Irlande, Italie, Lesotho, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Sahara Occidental, Suède, Suisse, Vénézuéla.**

Ces 25 ans de solidarité - soutien politique, défense des droits de l'homme, action de mobilisation populaire, d'information et d'entraide - ont été l'occasion d'importants travaux mais également de réjouissances et de la réaffirmation de l'**attachement indéfectible à la juste cause du peuple sahraoui à son droit inaliénable à l'indépendance par la réalisation d'un référendum d'autodétermination organisé et contrôlé par les Nations unies.**

La Conférence a accueilli une importante délégation du Front Polisario, conduite par son Secrétaire général Mohamed Abdelaziz, et fut solennellement ouverte en présence des présidents et vice-présidentes des Intergroupes Paix pour le Peuple sahraoui du Parlement européen, de Belgique et de Suède, des Ambassadeurs du Lesotho, d'Algérie, de Cuba, du Burundi, du Costa Rica, du Ghana, du Nigeria, de Madagascar, de Mauritanie et de l'OUA, ainsi que de nombreuses personnalités belges, de représentants d'associations marocaines et du politologue Ahmed Benani. Une délégation de nombreuses associations algériennes, conduite par Mme Saïda Benhabyles, s'est associée aux travaux. La conférence, après avoir examiné les dernières évolutions des négociations conduites en Europe (Londres et Berlin) par l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies, l'Ambassadeur James Baker, **estime positif** que le Conseil de Sécurité ait réaffirmé, ce 30 octobre 2000, "**son plein appui aux efforts poursuivis par la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO) afin de faire appliquer le Plan de règlement et les accords adoptés par les parties, concernant la tenue d'un référendum libre, régulier et impartial en vue de l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental**".

La Conférence dénonce la stratégie du nouveau roi Mohamed VI, qui consiste en un refus systématique de la mise en oeuvre du plan de paix et appelle l'ONU à l'application stricte des accords de Houston afin de permettre la fixation définitive du calendrier et des étapes qui doivent conduire au référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui. L'ONU ne peut se laisser dicter la voie vers une pseudo solution suggérée par les puissances alliées du Maroc, qui s'éloigne de la consultation populaire et du respect des droits du peuple sahraoui à disposer de son propre destin. **S'agissant d'un problème de décolonisation aucune proposition ne peut se substituer au respect strict du droit international et des résolutions pertinentes de l'assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies, seul cadre de référence**

incontournable pour une solution juste et durable au conflit du Sahara Occidental qui respecte l'expression libre du peuple sahraoui.

**La Conférence se préoccupe** de la situation de " ni guerre ni paix " et de l'absence de progrès de la MINURSO car il s'agit d'une situation de déni des droits humanitaires des populations civiles sahraouies, qui est aussi propice à de nombreuses violations des droits de l'homme et des droits économiques et sociaux des populations sahraouies dans les territoires occupés par les forces d'occupation marocaine.

**L'Europe, la France et l'Espagne** en particulier, doivent abandonner leur attitude de **fausse neutralité** qui se traduit en fait par une **complicité directe avec le Maroc**. Au nom d'un appui à une ouverture démocratique au Maroc, l'Europe apporte un soutien direct à l'intransigeance marocaine en ce qui concerne l'autodétermination du dernier peuple colonisé d'Afrique.

L'Europe doit amener l'Espagne à dénoncer les accords de Madrid de novembre 1975, cesser de passer avec le Maroc des accords qui violent l'intégrité et les ressources du Sahara Occidental. Elle doit s'engager activement avec l'OUA et l'ONU afin de contribuer à la construction d'un Maghreb réuni et en développement dans le respect d'un partenariat pour la paix fondé sur la reconnaissance de tous les Etats de la région et donc aussi de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

**La Conférence se réjouit** d'avoir accueilli la presse et de nombreuses associations marocaines réellement préoccupées de la **protection des droits des populations sahraouies**. Elle s'associe à tous ceux qui, au Maroc, militent pour la compréhension des enjeux de paix et l'avènement d'une solution digne et respectueuse des droits du peuple sahraoui.

La Conférence s'est réunie en différents ateliers afin de définir les calendriers et le programme d'action pour la mobilisation de l'opinion publique et des médias en faveur du soutien à la juste cause sahraouie. Outre la mobilisation des forces politiques et syndicales, une attention particulière a été portée à l'élargissement de l'action de solidarité en Afrique, en Amérique latine et aux Etats-Unis. Un atelier ad hoc a traité de l'urgence en faveur de la protection des droits humains sahraouis dans la situation présente et mis en place un système d'alerte internationale. Deux ateliers, "observatoires" et "droits de l'homme", ont

bénéficié de l'expertise de la Commission des juristes internationaux qui a tenu un séminaire en parallèle aux travaux de la 26ème Conférence EUCOCO. L'aide matérielle et humanitaire a fait l'objet de rencontres entre les associations humanitaires, médicales et ONG internationales spécialisées afin de recadrer avec le ministre de la Coopération sahraoui et les Croissant Rouge sahraoui et algérien les priorités en matière de santé, de transport, d'éducation, de communication, d'agriculture et de jardinage, d'équipements et d'énergie, de préparatifs pour le retour en territoires libérés.

En clôturant ses travaux, la Conférence réaffirme avec force son soutien à la lutte du peuple sahraoui et au Front Polisario, **seul à être habilité à fixer le destin sahraoui**. Elle adresse au peuple sahraoui tout entier et en particulier aux femmes sahraouies et à ses organisations ses fraternels saluts et son indéfectible solidarité.

Pour accompagner et coordonner l'action de solidarité des comités et des associations de soutien, des organisations de femmes, de jeunesse, des villes et communes jumelées, pour assurer la liaison avec les différents observatoires nationaux du référendum, avec les intergroupes parlementaires, l'ONU et les autres initiatives internationales de soutien au peuple sahraoui des Etats-Unis, d'Afrique notamment, la Conférence reconduit la Task Force EUCOCO qui travaillera en liaison avec le ministre sahraoui délégué pour l'Europe M. Sidati.

En terminant cette rencontre, la Conférence exprime son soutien plein et entier au peuple palestinien, lui aussi en lutte pour le respect de ses droits à un Etat souverain et viable avec Jérusalem pour capitale.

La 27ème Conférence et la Conférence des villes jumelées se tiendront en 2001 en Espagne et en Italie. La Conférence internationale des juristes pour le Sahara aura lieu à Paris.

Fait à Borzée,  
le 26 novembre 2000



# L'O.N.U. peut-elle encore sauver

## la paix au Maghreb ?

**L**e tapage motorisé et médiatique s'est tu dans la brousse du Nord Ouest Africain ; les médias occidentaux dans leur course au fric et à l'audience sont passés à d'autres sujets, d'autres " exploits ", d'autres " héros ".

Le Peuple Sahraoui, quant à lui, est toujours en exil et sans aucun doute maintenant prêt à reprendre la guerre si le prix à payer pour recouvrer sa liberté et son indépendance est celui-là. Il va bientôt célébrer le 25e anniversaire de la proclamation de la RASD. Date fondatrice mais encore en devenir puisque le nouvel état constitué ce 27 février 1976 sur les cendres du colonialisme espagnol, n'a pas encore recouvré son territoire.

Le passage du Paris-Dakar par le Sahara Occidental était une provocation. Une nouvelle fois, cette course automobile si controversée en Afrique, s'est laissée manipuler de manière très consentante par le pouvoir marocain. En effet, celui-ci a toujours besoin de rappeler, tant pour l'extérieur que pour l'intérieur, la marocanité du Sahara Occidental.

Course automobile française, l'intérêt était d'autant plus grand pour le pouvoir marocain qu'elle mettait en situation le gouvernement français de la gauche plurielle d'afficher de manière très ostensible ses amitiés et sympathies marocaines. Le Quai d'Orsay qui avait réagi si vite l'an dernier pour mettre à l'abri les concurrents du Paris-Dakar de prétendues menaces terroristes au Niger, a pris cette fois-ci tous les risques d'un retour à la guerre au Maghreb au prétexte de ne pas fâcher Mohamed VI.

Aussi, le Front Polisario, en dépit de cette provocation, a-t-il fait preuve de sagesse et de maîtrise en suspendant la menace de rupture du cessez-le-feu pour ne pas tomber dans le risque d'une confusion entre course sportive - en dépit de l'irresponsabilité de ses organisateurs - et guerre de libération d'un territoire illégalement occupé depuis 25 ans.

Cependant, la situation reste dangereuse. Ainsi, le 10 janvier dernier, deux jours après la suspension de la

menace de rupture du cessez-le-feu, Mohamed Salem Ould Salek, Ministre des Affaires Etrangères de la RASD, déclarait " la décision du Front Polisario de suspendre la reprise des activités militaires n'est pas limitée dans le temps, nous nous considérons en état de guerre. Le Front Polisario ne se considère plus lié par le cessez-le-feu, dès lors que le Maroc ne veut plus du référendum ".

Depuis près d'un an et la publication des premières listes de votants, le Maroc a su persuader l'ONU et le Conseil de Sécurité que le référendum n'était plus de saison. Jeune Afrique, l'Intelligent, dans son numéro 2088, admet par la plume de François SOUDAN " Maroc, Algérie les leçons d'une crise " ce qui se dit depuis des mois " si Rabat, qui semble avoir abandonné toute idée de référendum (trop risqué) réfléchit sur un projet de troisième voie ". Le journaliste poursuit " dont il ne veut pas dévoiler les contours (la 3e voie) avant que l'autre partie n'en accepte ne serait-ce que le principe, Alger et Tindouf campent sur la solution onusienne ".

Ainsi cette " crise " de janvier 2001 a d'abord été un coup d'arrêt à toute tentative de laisser croire à une troisième voie possible, message transmis autant par l'Algérie que par le Front Polisario. Le seul moyen de conjurer la reprise des hostilités étant le retour au Plan de Paix et la reprise de l'identification et des recours. Un tel message appuyé par la mobilisation d'un peuple, sûr de lui-même, déterminé à reprendre les armes si besoin, relayé de puissants soutiens diplomatiques et solidaires, ne peut qu'être entendu par le Secrétaire Général qui doit soumettre le 28 février prochain ses réflexions et propositions au Conseil de Sécurité.

D'autre part, la menace de reprise de la guerre a été et est prise très au sérieux par le gouvernement et l'armée marocaines. En dépit des plans très serrés que les télévisions avaient sans doute consigné de réaliser, la présence militaire marocaine au Sahara crevait l'écran de nos télévisions.

François SOUDAN, dans le même article, note : " il est vrai que côté

marocain, en dépit des déclarations officielles sur les " rodomontades " et les " gesticulations " du Polisario, l'inquiétude était réelle à la veille du 7 janvier. Nous sécurisons le rallye jusqu'à Smara, après tout peut arriver ... /. Les forces armées royales n'ont rien négligé et Mohamed VI a lui-même suivi le déroulement des événements ".

Menace de reprise de guerre prise très au sérieux ces derniers jours. Le 26 janvier 2001 des préparatifs militaires autour des Canaries sont révélés par la presse de Las Palmas. D'autre part, le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères britanniques, Robin LOOK, a révélé le 31 janvier 2001 avoir donné le feu vert à une vente d'armes au Maroc pour un montant de 3,5 millions de livres ... pièces de rechange pour les canons stationnés sur le mur de défense marocain.

L'entretien d'une armée disproportionnée, est hors de prix pour un pays dont 20 % vit au-dessous du seuil de la pauvreté, dont une partie de la jeunesse sans avenir risque sa vie chaque jour dans le détroit de Gibraltar en quête d'une Europe rêvée. Comment, dans de telles conditions économiques, sociales, aggravées par le prix de la guerre, penser un changement démocratique aussi modeste soit-il au Maroc et pourtant si attendu ?

La France, dont le nom n'apparaît pas aux côtés des USA dans le communiqué du Front Polisario annonçant le 7 janvier 2001 la suspension de la menace de reprise de la guerre, ne compterait-elle pour rien ? Alors, ne pourrait-elle témoigner enfin d'une vision progressiste et anticipatrice de ses rapports avec les Peuples du Maghreb !

Pourquoi ne pas rêver à une course Paris-Dakar pour la paix et le respect du droit des peuples discrètement encouragée par la diplomatie française et clairement soutenue par toutes les associations, ONG, etc. comme " la Course " pour la paix et le bien être de tous les peuples du Maghreb ?

Régine VILLEMONT

# HOMMAGE

## Théodore MONOD, "le légendaire", savant et humaniste

**A** 98 ans, le 22 novembre 2000, Théodore MONOD le légendaire est entré dans l'immortalité, en passant sur l'autre rive selon son expression. Légendaire, car il fut un savant naturaliste d'une précocité et d'une longévité remarquables, d'une curiosité insatiable et d'une fécondité ubiquiste touchant à la zoologie, plus particulièrement à la carcinologie (sa thèse), à l'écologie (sa thèse secondaire sur l'estuaire de la Seulles), puis à l'ichthyologie, disciplines dont il était spécialiste, à la botanique, à la géologie, à la préhistoire, à l'ethnologie. Ses travaux ont été reconnus par ses pairs qui l'ont fait **membre de l'Institut**.

**Légendaire**, parce qu'il a conduit ses travaux de géologie, de botanique, de préhistoire et d'ethnologie dans l'exploration naturaliste d'un milieu hostile à l'homme, le désert saharien, auquel il a consacré une grande partie de sa longue carrière. **Légendaire**, car ses productions scientifiques ont été accompagnées de publications littéraires relatant sa quête de spiritualité, sa démarche vers les hommes, vers les êtres vivants, vers l'absolu. **Légendaire**, car, non seulement il s'est appliqué une discipline exemplaire de vie, mais il a milité pour le respect de la dignité de l'homme et des groupements humains, pour le respect de la nature. Sa légende a été reconnue et consacrée par les médias à partir de 1988 à la suite du film de K. Prokop " **Le vieil homme et le désert** ".

Sa vocation pour les " Sciences naturelles " a été précoce. A 15 ans,

il a créé une société d'histoire naturelle et a publié son premier journal. Ce grand appétit de s'instruire et d'accroître ses connaissances l'a habité toute sa vie. **Il pouvait " résister à toute tentation sauf à celle de s'instruire "**. Il ne cessera jamais de s'émerveiller pour les disciplines naturalistes et savait qu'il pouvait apparaître plutôt comme un " touche-à-tout " que comme un spécialiste. Il était convaincu de la nécessité actuelle de la spécialisation et de l'évolution des sciences biologiques vers le moléculaire, mais il a montré et continué à démontrer que la Zoologie et la Botanique étaient toujours des disciplines nécessaires afin de mieux connaître la diversité des êtres vivants.

A 20 ans, il est devenu assistant au Muséum d'Histoire Naturelle. Dans le cadre du Département des pêches et productions coloniales d'origine animale, en 1922, il a été envoyé à Port-Etienne sur la côte atlantique, au nord de la Mauritanie, pour étudier les poissons. Et c'est par simple curiosité scientifique et parce que l'occasion était là, qu'il a décidé de revenir en compagnie d'un lieutenant à Saint-Louis au Sénégal, par le désert, en territoire maure non encore totalement soumis à l'administration française, plutôt que de prendre la mer pour Bordeaux.

De même que Haroun Tazieff est devenu passionné et spécialiste de volcanologie, par hasard, pour avoir été envoyé observer une éruption volcanique, Théodore Monod a éprouvé une passion pour le désert en découvrant, d'une part, le vaste champ d'études naturalistes quasi



vierge proposé, et probablement, d'autre part, parce que la vie au désert l'aidait dans sa quête de spiritualité car le désert enseigne " **le sens de l'effort, la patience, l'humilité** ". Il disait : "à certains égards, le désert se mérite", rejoignant ainsi Saint-Exupéry qui a écrit à propos du désert : "S'il n'est d'abord que vide et que silence, c'est qu'il ne s'offre point aux amants d'un jour". Pour ces raisons, Théodore Monod a recherché toutes les occasions de retourner au désert. Il a participé à l'expédition Augéias-Draper qui a traversé le Sahara du Nord au Sud par le Hoggar et

Tombouctou (1927), puis a fait son service militaire en tant que chamelier de 2<sup>e</sup> classe dans l'Adrar mauritanien, enfin il a monté ses propres expéditions, d'abord à partir de l'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire) à Dakar dont il fut chargé de la création et de la direction (1938) et qui est devenu un grand centre de recherches, ensuite à partir du Muséum d'Histoire Naturelle lorsqu'il est revenu en France, vingt cinq ans plus tard.

Evidemment, chacune de ses expéditions se traduisait par des publications scientifiques, dont certaines fondamentales, en particulier celles sur la géologie de l'Adrar mauritanien. Si le désert a été le principal théâtre de son action scientifique, Théodore Monod se voulait plus modestement un connaisseur du Sahara et non de tous les déserts. **Il disait avec beaucoup d'humour : "Un désert par vie, c'est suffisant".**

Mais scientifiquement, il n'a pas été qu'un spécialiste du désert, la preuve entre autres étant ses travaux sur les crustacés et sur les poissons, tant marins que d'eau douce.

Le désert a probablement facilité sa vie spirituelle et sa réflexion philosophique. Mais il avait déjà une propension naturelle à s'interroger sur la conduite de l'homme envers la société, envers la nature et par rapport à l'Au-Delà.

Protestant libéral, croyant et pratiquant, **descendant d'une lignée de pasteurs, d'une "tribu maraboutique"**, c'est-à-dire s'occupant des choses de l'esprit, comme il aimait à le dire, Théodore Monod n'est pas devenu pasteur car, selon lui, "il ne possédait pas un don du contact humain très développé et était davantage un homme d'écriture que de parole". Mais dès 1922, avant d'aller au désert, il avait pris des dispositions personnelles pour orienter son existence, dispositions qui ont servi de base à la charte des "Veilleurs", association chrétienne créée par son père, le pasteur Wilfried Monod.

Au cours de ses méharées, le silence et la paix ont favorisé les "ruminations spirituelles" bien que

pensant par ailleurs à "un verre d'orangeade glacée et à un morceau de camembert". Et si l'En-Avant était sa préoccupation immédiate, l'En-Haut y faisait parfois irruption. Mais il n'a jamais eu révélation d'une présence transcendante à l'image des mystiques, et il est resté au point de départ des ascensions spirituelles.

Il s'est donc imposé une grande discipline de vie, en partie à cause de son éducation protestante, également par rigueur scientifique et aussi par adaptation à la vie dans le désert. Tous les après-midi, il s'enfermait dans son laboratoire à l'IFAN pour travailler à ses recherches scientifiques et pour ne pas se laisser aller à la tentation du farniente dans un contexte climatique difficile.

Au désert, bien que fatigué par l'étape du jour, il s'imposait la tenue de son carnet de route, la mise en ordre de ses notes, des récoltes botaniques et/ou géologiques du jour, avant de se restaurer et de se reposer. Lors de l'arrêt de la mi-journée, il s'imposait de nouvelles observations, comme un entraînement supplémentaire à la manière du coureur à pied Emile Zatopek disparu en même temps que lui.

**Théodore Monod** s'est d'ailleurs montré être, à sa façon, jusqu'à la fin de ses jours, **un athlète du désert, un marcheur infatigable et extrêmement résistant.** Il a arrêté ses méharées le 10 janvier 1994 à midi dix exactement à Ouadane. Il avait alors 92 ans. Mais il a continué ses explorations en véhicules motorisés. Il n'était heureux qu'en mouvement. Il avait développé le concept du "sacrement du moment présent" qui consiste à faire les choses à temps, sans attendre, afin de ne pas avoir à regretter. Son carnet d'observations, numéroté de façon systématique depuis 1934 alors qu'il a commencé à observer en 1922, dépasse le nombre 20 000, ce qui constitue

probablement un record, bien qu'il n'eut pas aimé envisager sa productivité sous cet aspect.

De ses lectures de la Bible, et de nombreux ouvrages touchant à la théologie des autres religions, de sa connaissance du monde biologique, de sa correspondance avec Teilhard de Chardin et avec le Docteur Schweitzer, il avait extrait l'essentiel de ses règles de vie : **le respect de la vie, base d'une nouvelle morale qui n'est nouvelle que pour l'Occident.**

Pour lui, l'éthique ne doit pas régir uniquement les relations entre les hommes mais s'étendre à l'ensemble des êtres vivants. La nature enseigne que l'homme lui appartient et qu'il y a unicité du cosmos. Ayant constaté la rareté des textes chrétiens en faveur des animaux, à l'exception de ceux de François d'Assise, il a rédigé la "Déclaration des droits universels des animaux".

Frugal par tempérament et par conviction, il a renoncé aux repas carnés et est devenu végétarien, en partie pour protester contre l'égorgement des animaux. Le vingtième siècle ayant subi un recul considérable du point de vue moral imposant de reprendre



Théodore MONOD en mars 1995 dans le jardin de Khreile  
Photo de Guy MARY

l'ascension du gouffre dans lequel l'humanité est tombée et un changement de direction mentale et morale, il a prôné la "Non violence" pour hâter la venue des "temps messianiques où les hommes transformeront leurs armes en instruments aratoires, feront de leurs glaives des houes et de leurs lances des serpes".

Alors, personnellement, il s'est imposé un jeûne sévère chaque vendredi à partir de 1960, en particulier pour protester contre la guerre d'Algérie. Chaque année, le 6 août, anniversaire des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki, il allait jeûner, avec les compagnons de l'Arche, pendant 4 jours devant le PC de Taverny, pour protester contre les armes nucléaires qui atteignent l'homme dans sa descendance, péché inexpiable.

Bien que conscient qu'une poignée de manifestants ne peut influencer sur les décisions des dirigeants, il espérait, il essayait de sauver l'honneur. **Il était comme ce berger dont Saint-Exupéry a écrit : "Car celui-là qui veille modestement quelques moutons sous les étoiles, s'il prend conscience de son rôle, se découvre plus qu'un serviteur. Il est une sentinelle. Et chaque sentinelle est responsable de tout l'Empire".**

Bien que la solitude lui ait été imposée par son tempérament et son caractère, il n'a cependant jamais cessé d'aller à la rencontre des autres. Son épouse et lui ont fait reconnaître que les peuples du Monde Noir possédaient une histoire, une culture notamment artistique, une philosophie (1950). Très tôt, il a défendu les nomades maures et touaregs du désert,

**A** l'occasion de sa mission dans les campements sahraouis, un film documentaire a été tourné.

**Théodore Monod  
en terre Sahraouie,  
du désert aux jardins  
Film de François Dubreuil**

désirant que leur mode de vie et leur cadre de vie soient préservés. **C'est pourquoi aussi, il a milité pour la cause des nomades Sahraoui et a pu, à cette occasion, réaliser partiellement l'un de ses voeux qui était d'explorer l'ex-Sahara espagnol.**

Si la vocation naturaliste de Théodore Monod satisfaisait sa curiosité, peut-être même son égoïsme à certains égards, et si elle ne contribuait pas directement, de façon un peu théologique, à l'avancement du Royaume, parallèlement à son activité scientifique, pour que ce Royaume vienne, il est donc devenu militant pour la cause de la Planète et de l'Humanité, ou de la poursuite de l'homínisation disait-il.

Il a eu le privilège de rester libre, sans l'entrave d'un dogme politique, philosophique, religieux. Il disait, **" ce qui compte, c'est la rectitude de la conduite plutôt que l'adhésion à tel dogme"**, rejoignant ainsi Saint-Exupéry qui a écrit " A quoi bon discuter des idéologies ? si toutes se démontrent, toutes aussi

s'opposent et de telles discussions font désespérer du salut de l'homme " (Terre des Hommes).

Sur terre, il a réalisé son bonheur qui pour lui est de parvenir à vivre en conformité avec un certain idéal, celui des Béatitudes selon Matthieu :

**" ... Heureux ceux qui ont pitié des autres car Dieu aura pitié d'eux ; Heureux ceux qui sont purs en leur coeur, car ils verront Dieu ; Heureux ceux qui créent la paix autour d'eux, car Dieu les appellera ses fils... ". Il a gravi sa montagne, par le sentier qui lui était proposé, et maintenant il est heureux dans l'éternité.**

- "Dis, humble mais grand Prince du désert, dessine-moi une fleur, une Monodiella flexuosa".

**Guy MARY  
Professeur honoraire à  
l'université du Maine**

*Guy MARY avait accompagné le Professeur MONOD au Sahara Occidental en mars 1995*



**COMITÉ DE JUMELAGE  
ET D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX  
DE GONFREVILLE L'ORCHER**

Gonfreville l'Orcher le 27 novembre 00

**Pour Théodore MONOD**

A quelques reprises, dans le cadre de l'aide au peuple Sahraoui, nous avons eu le bonheur de rencontrer le Professeur MONOD.

L'écouter parler du désert et de ses richesses, l'entendre parler de la paix et de son espoir d'un monde débarrassé de la barbarie, a été pour nous un encouragement à poursuivre notre action en faveur de nos amis du Sahara Occidental.

Sa disparition nous attriste. La vigueur de son esprit, de ses engagements vont nous manquer.

**Le Comité de Jumelage &  
Échanges Internationaux**

**Gonfreville l'Orcher**

SIÈGE: PLACE JEAN JAURÈS - 76700 GONFREVILLE L'ORCHER - Tél 02 35 13 18 00

Aux côtés du Professeur Monod, pour sa quête botanique, Henri Chaudet ingénieur horticole, et expert en cultures sèches qui consacre aussi beaucoup de temps à la coopération technique avec les campements sahraouis.

# HOMMAGE

## Théodore MONOD, "le légendaire", savant et humaniste

Le Professeur MONOD nous était très précieux. Un des fondateurs de notre association il était de toutes les initiatives importantes, présent chaque année à l'Assemblée Générale, attentif et amical.

Le voyage qu'il fit dans les campements sahraouis en mars 1995 et dans les zones libérées de la RASD lui permit d'être comme à son habitude, savant et humaniste.

Il y rencontra le Président de la RASD Mohamed ABDELAZIZ, qui depuis ce jour nous demanda régulièrement des nouvelles du "vieil homme" qui l'avait tant impressionné.

Après une longue vie où son amour, sa "curiosité insatiable" disait-il pour le Sahara et ceux qui y vivent, et sa passion pour la Paix ne sont jamais démenties.

Grand savant, à l'écoute jusqu'au bout des progrès de la science, il a été aussi le compagnon, l'ami respecté et toujours proche des nomades qui l'ont accompagné, comme aussi de ceux qui, comme Hammadou Hampaté Bâ oeuvraient pour que se maintienne et s'enrichisse une tradition millénaire.

Il fut l'un des fondateurs de notre association, dans les premiers à s'opposer à l'occupation militaire de la Seguiet El Hamra et du Rio de Oro.

Un peu plus tard la guerre fratricide et vaine qui a laissé trop de traces dans le nord de la Mauritanie l'avait blessé.

Mais il fallait continuer à espérer et travailler pour ces pays. Utopie ?

Oui mais solidement fondée sur une connaissance exceptionnelle de la vie des hommes, des végétaux, des animaux, des roches du désert.

Ne rappelait-il pas volontiers, et dès son premier livre, Méharées, que c'est grâce aux "libyens", au chameau, à la guerba et au palmier que le Sahara n'est pas devenu un désert vide comme le désert australien, mais un espace de liberté et de vie où tous les lieux

ont des noms et une histoire qui s'écrit chaque jour ?

Comment ne pas continuer avec passion dans la ligne qu'il a suivie ?

Jean FABRE

*le compagnon de voyage  
et de recherche*

*adhérent de l'AA RASD  
membre du Conseil d'Administration*



THEODORE MONOD - 14, quai d'Orléans - 75004 PARIS - TEL. : 43 26 79 50

Paris, le 5 avril 1995

extraits d'un courrier  
de Théodore MONOD

Monsieur le Président de la  
République Arabe Sahraoui  
Démocratique  
aux bons soins de Monsieur  
le Directeur du Protocole  
Tindouf - Algérie

Monsieur le Président,

Je tiens, en mon nom personnel, comme  
j'en suis convaincu, en celui des membres de la  
délégation ayant été reçus du 24 au 31 mars,  
à vous exprimer ma vive reconnaissance pour  
l'accueil aussi aimable que généreux que nous  
ont réservé vos services.

En vous renouvelant l'expression de  
ma gratitude, je vous prie de bien vouloir  
agréer, Monsieur le Président, l'expression de  
ma haute considération,

*Théodore Monod*

### Vu dans la presse

Article d'El Watan du 12.04.95

### Théodore Monod chez les Sahraouis

Au cours d'une réunion d'information à Paris qui a eu lieu, hier, au siège de la Fondation France Libertés présidée par Danielle Mitterrand, le professeur Théodore Monod, 93 ans, l'un des plus grands naturalistes voyageurs de ce siècle, a rendu compte d'une mission scientifique menée du 15 au 30 mars dans les territoires occupés du Sahara Occidental et dans les campements de réfugiés sahraouis.

Théodore Monod, qui parcourt le désert du Sahara depuis 1922, ne s'était jamais rendu au Sahara Occidental (ex Sahara Espagnol).

"Mon projet était double, a-t-il raconté avec passion et simplicité. Je voulais visiter les campements, aller à la rencontre de la population qui y habite et profiter de ce voyage pour réunir des documents sur la flore. Nous avons récolté 281 spécimens que nous étudierons au muséum d'histoire naturelle à Paris".

Attaché au courage des hommes et peuples en lutte, fidèle aux idéaux de courage, de liberté et de paix, Théodore Monod rappelle avec cette intelligence malicieuse qui le caractérise que "la France est très engagée au Maroc. Il faut dire les choses comme elles sont. Et on se demande si ce référendum (d'autodétermination prévu par l'ONU depuis 1991. NDLR) aura jamais lieu dans des conditions honnêtes".

En découvrant les conditions de vie et de survie du peuple sahraoui, Théodore Monod a simplement souhaité en guise de conclusion que "les journalistes français s'instruisent sur le Sahara Occidental pour que les Français soient informés".

S.A.Y.

Quelques mois plus tard, aux côtés du Professeur Guy Mary, reçu par Robert Jarry maire du Mans, le Professeur donnait une conférence à l'université du Maine (29.11.1995), Pierre Boilley enseignant à Paris VII y avait traité des aspects géopolitiques.

Le bureau municipal de la ville du Mans vient de décider du principe de donner le nom Théodore Monod à l'un de ses jardins. Mr Jarry est mandaté par ses collègues pour prendre contact avec la famille du Professeur.

# ACTUALITE UNIVERSITAIRE

**Pierre Antoine VAILLANT, étudiant en histoire à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) a soutenu avec succès, en novembre 2000, sa maîtrise. De la part de l'Association, et tout particulièrement des adhérents et militants de la Sarthe, nos plus vives félicitations à Antoine !**

Le titre du Mémoire (direction de Daniel RIVET - Séminaire d'histoire du Maghreb Contemporain)

**" 25 ans de solidarité active à l'épreuve de l'oubli "**  
(197562000)

**Le soutien à la cause sahraouie en France : l'exemple du Mans**

## *Extraits du mémoire*

Il m'est apparu alors plus judicieux d'aborder la cause sahraouie sous l'angle du soutien en France. En effet, de l'extérieur, lorsqu'on ne prête pas attention à cette question, la solidarité semble inexistante. Pourtant, en me plongeant à l'intérieur du mouvement de soutien, j'ai compris que cette cause regroupait de nombreuses associations et effectuait un vaste travail, non répercuté par les médias.../...

Dans la Sarthe, le " jumelage-solidarité " s'est concrétisé par la multiplication des échanges et de l'aide matérielle prouvant le caractère très actif des rapports entre les deux communautés, mancelle et

sahraouie. Dans un premier temps, on a pu distinguer des initiatives à dimension humaine à travers l'accueil des enfants par exemple, qui ont permis aux jeunes Sahraouis d'oublier la situation de guerre qui se déroule dans leur pays et d'être mieux préservés pour leur avenir. Des stages de formation ont été organisés pour des institutrices, des puéricultrices, des infirmières, des étudiants ont été accueillis au Mans.

En échange du savoir dispensé en France, les Sahraouis, jeunes et moins jeunes, ont transmis aux Français une appréciation plus grande de la valeur de la Liberté et de l'Indépendance d'un peuple. De la même façon, des événements culturels comme l'accueil de la troupe folklorique El ouali, la représentation des Fils des nuages, les photographies des campements, ont constitué une reconnaissance de la culture sahraouie et un rapprochement entre les deux

peuples. Dans un deuxième temps, le Comité de la Sarthe s'est engagé avec le soutien de la ville du Mans et de plusieurs associations caritatives et ONG dans des programmes humanitaires et de développement.

A travers ces exemples de solidarité active, le Comité de la Sarthe et l'Association des Amis de la RASD ont eu pour but essentiel de témoigner au fil des ans de leur solidarité politique avec le peuple sahraoui, le Front Polisario et la République Arabe Sahraouie Démocratique en agissant sur les plans de l'éducation, de la culture, de l'humanitaire et du développement.

Ce soutien s'est réalisé également à travers de multiples interventions à proprement parler politiques : manifestations, communiqués de presse, déclarations, accueils de délégations, organisations de meetings, de débats et de conférences .../...



Leçon de bibliothéconomie sous la tente

## Calendrier de la solidarité

### **10 février : Plateforme solidarité avec le Peuple Sahraoui**

Réunion de travail, retrouvailles des partenaires de la plateforme après la Conférence Européenne.

Deux objectifs principaux :

- Tout juste après la tenue des élections municipales (mars 2001) organisation de l'été 2001 pour un nouveau tour de France des enfants Sahraouis.
- Mise en place du programme de l'année - popularisation, interventions en faveur de l'application du processus référendaire.

### **10 février - Réunion du collectif international des juristes pour préparer le colloque des juristes**

Prévu sans doute en avril 2001.



### **3 février - Soirée réunionnaise**

organisée par l'Association de Palaiseau (APAPS) qui, comme chaque année, réunit autour d'elle beaucoup de monde pour entre autre rassembler des fonds qui lui permettront d'accueillir un groupe d'enfants Sahraouis.

### **9 février : Soirée débat à Limoges,**

organisée par le Comité de soutien au Peuple Sahraoui, 25 ans de solidarité en France, en Europe, en présence de Pierre GALAND.

# Actualité de l'Association

## des Amis de la RASD

**Mr CAZENAVE , député de l'Isère, chantre de la propagande marocaine. N'hésitez pas à lui écrire, à réagir à cette grossière désinformation.**

Les autorités marocaines, la presse, à mesure que les langues s'ouvrent sur les années de plomb, allument des contre feux en essayant de populariser en Europe auprès d'associations et de parlementaires bienveillants la désinformation sur les campements sahraouis.

Ainsi, il y a deux ans, une commission de l'UNESCO se réunissant à Paris sur le thème " La défenses des petites filles dans le Monde " a servi de laboratoire à ce type de propagande, contredit heureusement parle témoignage des représentantes des Guides de France qui, chaque année, accueillent des enfants sahraouis.

Cette année, c'est M. CAZENAVE, député de l'Isère, et président à l'Assemblée Nationale d'une commission de défense des droits de l'homme qui part en croisade avec quelques autres du RPR pour populariser la propagande marocaine.

Nous avons adressé à ce propos un courrier aux adhérents afin de les tenir informés de cette peu recommandable opération et de les solliciter pour qu'ils y réagissent.

Plusieurs d'entre vous nous ont fait parvenir leur courrier à M. CAZENAVE. Merci de la rapidité des réactions. Pour les retardataires, il n'est pas trop tard pour encore lui écrire.

Une de nos adhérentes s'est adressée à Mr CAZENAVE

*Monsieur le Député*

*J'ai pris connaissance avec stupeur et incrédulité des propos que vous avez tenus devant Monsieur Abdellatif MANSOUR, pour le journal "Maroc Hebdo International" - du 8 au 14 décembre 2000 - et du texte de votre intervention à la Quatrième Commission de l'O.N.U., en tant que "Président du groupe d'études pour les Droits de l'Homme à l'Assemblée Nationale" et qui augurent très mal du "travail" effectué par ce groupe de parlementaires !*

*S'ils sont sincères, ils traduisent une totale méconnaissance de la réalité Sahraouie et des problèmes qui demeurent après 25 ans. Un groupe d'étude a le devoir de s'informer de part et d'autre avant d'émettre publiquement un avis et de se garder d'une partialité confondante et coupable.*

**Colloque à Nantes : quelle paix pour le nouveau siècle ? 16-17/12/2000**

La Maison des Citoyens organisait à Nantes, à la Cité des congrès, un colloque national " quelle paix pour le nouveau siècle ". L'association, invitée à la table ronde " Prévention et gestion des conflits :quelle efficacité des organisations intergouvernementales " est intervenue sur l'application du Plan de Paix et a engagé des contacts fructueux avec les journalistes et intervenants présents.

**Rencontre avec M. CHARASSE, Vice-Président de la Commission des Affaires Etrangères**

L'association a rencontré M. Gérard CHARASSE, Vice-Président de la Commission des Affaires Etrangères à l'Assemblée Nationale. Celui-ci préside une commission d'enquête sur les conflits en Afrique et souhaitait dans ce cadre recueillir des informations sur le conflit du Sahara Occidental. Un échange de vues très positif a pu s'installer. Nous lui avons fait part de nos projets, en particulier l'organisation d'un colloque de juristes à Paris ainsi que des vives préoccupations de l'Association quant au retard pris dans l'application des résolutions de l'ONU et des risques de reprise des hostilités que cette situation fait peser sur la région.

A Ouargla, au mois d'octobre dernier l'Association des Amis de la RASD était invitée pour animer aux côté de Madame Saïda BENCHABYLES un meeting de soutien au peuple Sahraoui.

Magnifique expérience pour Régine VILLEMONT que d'aller à la rencontre des jeunes , des militants d'associations, des femmes algériennes réunis dans un grand amphithéâtre de la maison des Associations et de la Culture de Ouargla pour ensemble témoigner leur chaleureux soutien au Peuple Sahraoui.

Chaleur, enthousiasme l'heure était d'autant plus aux débordements que Ouargla venait de gagner pour la première fois la coupe de football d'Algérie. Alors cet après-midi d'octobre le soutien enthousiaste de la jeunesse algérienne pour la lutte des sahraouis s'est entremêlé à l'enthousiasme du football, garçons et filles réunis...

Depuis l'année dernière, le comité de soutien algérien autour de sa présidente Saïda BENCHABYLES et de nombreux relais associatifs, fait vraiment un travail remarquable et remarqué afin que le soutien aux Sahraouis en Algérie soit l'affaire du plus grand nombre.

La solidité , la sincérité du soutien algérien tant officiel que populaire n'est plus à démontrer !



**Monsieur François LAMY, député, a déposé une question écrite à Monsieur VEDRINE Ministre des Affaires Etrangères.**

Question :

*Politique extérieure  
(Maroc - 'Sahara occidental)*

**43947.** - 27 mars 2000. - **M. François Lamy** souhaite attirer l'attention de **M. le ministre des affaires étrangères** sur la situation au Sahara occidental, Le rapport intérimaire du secrétaire général des Nations Unies fait apparaître la possibilité d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Or, le ministre de l'intérieur marocain fait savoir que seul un scrutin confirmatif de la marocanité du Sahara occidental serait acceptable. Il désire donc savoir quelles sont ses intentions pour soutenir l'action du conseil de sécurité et du secrétaire général, des Nations Unies.

Réponse :

La France n'a jamais cessé de soutenir les efforts des Nations unies et de son Secrétaire général en vue d'un règlement durable, accepté par l'ensemble des parties et conforme à la légalité internationale au Sahara occidental. Elle contribue ainsi, depuis son origine, à la mise en oeuvre du plan de règlement des Nations unies, accepté le Maroc et le Front Polisario en 1988 et relancé par les accords de Houston en septembre 1997. Le Secrétaire général des Nations Unies a souligné, dans son rapport du 17 février dernier, les difficultés auxquelles se heurte aujourd'hui la mise en oeuvre du plan de règlement. En conséquence, le Conseil de sécurité a approuvé la décision du Secrétaire général de charger son envoyé personnel, M. James Baker, de procéder à des consultations afin d'explorer les voies et moyens d'une solution durable des différents qui opposent les parties. Ce mandat ne préjuge en rien de l'option sur laquelle pourraient s'accorder les parties, mise en oeuvre de manière ordonnée et consensuelle du plan de règlement ou bien recherche d'autres voies pour parvenir à une solution durable et approuvée par tous. S'agissant de la formule employée par les autorités marocaines, celle-ci est traditionnelle et ne traduit aucune

inflexion dans les positions de ce pays. La France, pour sa part, continuera à apporter son soutien aux efforts du secrétaire général, de son envoyé personnel et des Nations unies afin de promouvoir une solution durable et consensuelle qui assure la stabilité de la région du Maghreb.

**Les militants écrivent, posent des questions. Voilà copie d'un courrier adressé par Monsieur Pierre TOUTAIN de Gonfreville l'Orcher au courrier de l'UNESCO**

*Monsieur le Directeur  
Courrier de l'UNESCO*

*En lisant le numéro de décembre 2000 du " courrier ", j'ai eu la désagréable surprise de découvrir deux cartes du Nord-Ouest africain sur lesquelles ne figurait pas le " Sahara Occidental " :*

*La première (page 26) dans l'article " les trésors ensablés " où la frontière entre le Maroc et le Sahara Occidental est tracée mais où tous les noms des pays de la région sont marqués, à l'exception du Sahara Occidental,*

*La deuxième (page 35, dans l'article " les mille et une nuits ... ") où la frontière figure encore mais où le nom du Maroc recouvre les deux parties comme si les territoires ne formaient qu'une entité.*

*Depuis près de 25 ans, les Sahraouis tentent de faire reconnaître le droit à l'indépendance de ce territoire revendiqué par le Maroc. Depuis l'invasion, les Sahraouis, en majorité, vivent comme vous le savez dans des camps de réfugiés dans des conditions extrêmement difficiles, mais j'ajoute pour l'avoir constaté à plusieurs reprises, avec courage et dignité.*

*L'ONU, dont évidemment vous ne pouvez ignorer les décisions, a décidé en 1991 d'organiser un référendum d'autodétermination pour mettre fin au conflit, référendum repoussé de nombreuses fois depuis sous les pressions du royaume marocain.*

*Quelle que soit le point de vue qu'on adopte et en attendant l'issue de ce conflit qui dure depuis plus de 25 ans, il est tout à fait anormal qu'on ne fasse pas figurer aujourd'hui deux territoires parfaitement distincts. Il*

*s'agit là de respecter les règles internationales et de ne pas discréditer les décisions de l'ONU, il s'agit de respecter le droit à l'autodétermination des Sahraouis.*

*Je suis un lecteur fidèle du " courrier " car j'ai pensé pouvoir y trouver des informations respectant les décisions internationales (ce que j'ai constaté à plusieurs reprises) mais cette " erreur " me paraît mal augurer de l'avenir du crédit de la revue (et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) si on peut de cette manière faire fi des décisions de l'Assemblée Générale des Nations Unies dont vous dépendez.*

*Je considère également que l'avertissement publié en bas des informations techniques de la revue (page 3 du n° de décembre) ne concerne pas ce problème et ne vous dispense donc pas de faire apparaître le territoire du Sahara Occidental et de le nommer. En effet, il a été envahi par le Maroc et il existait en tant que tel avant 1974 (légalement existant sans dépendance espagnole depuis "l'Acte général de la Conférence Africaine de Berlin " de 1885). La revendication territoriale du Maroc n'est légitimée par aucune domination passée (ainsi qu'en a conclu le tribunal de la Haye) et par aucun acte officiel international.*

*J'attends donc que vous apportiez une correction à vos cartes et que dans un prochain numéro vous rectifiiez auprès des lecteurs l'erreur qui a été commise. Dans le cas contraire, compte tenu de la gravité de l'événement et au manque de confiance que j'aurai par rapport aux informations contenues dans le " courrier ", je mettrai fin à mon abonnement en 2002.*

*J'adresse également une copie de ce courrier à Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies à New York.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.*

*Chers adhérents, chers lecteurs, à vos plumes dès que vous rencontrez de telles situations. C'est un petit effort à fournir contre l'oubli !*

# Congrès de la FIDH

## (Fédération Internationale des Droits de l'Homme)

Le congrès de la FIDH vient de se tenir en janvier dernier à Casablanca.

Nous nous félicitons des fortes paroles prononcées par son président Patrick BAUDOIN qui a su, avec beaucoup de rigueur et de hauteur de vues, embrasser l'essentiel des questions qui doivent préoccuper et mobiliser aujourd'hui tous les hommes et les femmes de bonne volonté.

Nous nous en félicitons d'autant plus qu'il n'a pas oublié, bien qu'étant à Casablanca, la question du Sahara Occidental sur laquelle il a donné, sans aucune ambiguïté, les positions

claires de la FIDH relatives au respect du droit et à la tenue du référendum.

Nous vous en proposons quelques extraits :

*"D'autres préoccupations doivent aussi être évoquées.*

*Il s'agit d'abord de la question des disparus pour laquelle le dossier ne saurait être considéré comme clos tant que n'auront pas été répertoriés et solutionnés de manière équitable, dans l'indépendance et la transparence, les cas de tous les disparus.*

*Je pense ici bien sûr également aux disparus et détenus sahraouis, de*

*même qu'aux prisonniers marocains de Tindouf.*

*Pour ce qui est du Sahara Occidental, la FIDH ne peut que réaffirmer son attachement au processus d'autodétermination, en application du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes dont le Maroc a lui-même à juste titre revendiqué l'usage à une certaine période de son histoire. La FIDH invite les autorités marocaines à faire preuve du maximum de bonne volonté pour permettre l'intervention désormais prochaine du référendum prévu dans le cadre du processus initié sous l'égide des Nations Unies"*

**"MAMBA" n°3** aux Editions Artefac

"Le Front Polisario et le Sahara Occidental : un modernisme absolu"  
Cette belle revue consacre dans sa troisième livraison de très belles pages aux Sahraouis (36 pages sur une revue qui en compte 167)

Vous pouvez la commander auprès de :

**MAMBA ASSOCIATION**  
221 Rue Gabriel Péri  
94400 VITRY SUR SEINE

490 F - 540 F avec les frais de port.

De manière tout à fait exceptionnelle, l'usage étant de ne communiquer que sur la question du Sahara Occidental, nous vous recommandons la lecture du dernier livre de Monsieur Maurice BARBIER.

### "La modernité politique" P.U.F.

C'est une façon pour l'équipe de rédaction de Sahara Info de rendre hommage au Professeur BARBIER. Il nous a permis de connaître et de comprendre le conflit du Sahara Occidental dès 1976. Il continue en dépit de ses autres recherches, de ses publications, de son enseignement à être un observateur attentif et éclairé de



Presses Universitaires  
de France

6, AVENUE REILLE, 75014 PARIS

SERVICE DE PRESSE-COMMUNICATION  
Tél. et Fax : 01 58 10 31 00  
www.puf.com

**Maurice Barbier**  
*La Modernité politique*

#### 4<sup>e</sup> de couverture :

La modernité politique consiste essentiellement dans la séparation entre l'Etat et la société civile, entre la sphère publique et le domaine privé. Elle résulte d'un long processus historique qui conduit de l'Etat ancien à l'Etat moderne, devenu distinct et séparé de la société. Elle n'apparaît qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, presque simultanément aux Etats-Unis et en France. Elle se répand ensuite progressivement en Europe, où elle trouve ses théoriciens et ses critiques. Mais elle se heurte aussi à de sérieux obstacles, notamment le fait national, les divers totalitarismes et l'intégrisme religieux.

Malgré les apparences, elle n'est pas encore réalisée complètement dans de nombreux pays dont l'évolution politique est entravée ou inachevée. En revanche, on assiste actuellement à son dépassement dans la plupart des pays occidentaux, y compris en France, en raison des transformations de l'Etat et de ses rapports avec la société.

Ainsi, l'étude de la modernité politique n'a pas seulement un intérêt historique et théorique ; elle est de nature à éclairer maintes situations contemporaines et à inspirer des pratiques politiques appropriées.

#### L'auteur :

**Maurice Barbier** est maître de conférences de sciences politiques à l'Université de Nancy-II et directeur de l'Institut de préparation à l'administration générale. Il a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire de la pensée politique, en particulier *Religion et politique dans la pensée moderne* (Presses universitaires de Nancy), *La Laïcité*, *La Pensée politique de Karl Marx* et *Le Mal politique* (L'Harmattan).

Collection « Thémis, philosophie », dirigée par Jean-François Mattéi  
257 pages, 138F  
En librairie à partir du 08 décembre 2000

## nouvelles du Sahara (suite de la page 2)

**15-16.12.00** Dans le cadre d'une tournée dans le Maghreb, M. Allen Keiswetter, sous-secrétaire d'état-adjoint américain chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord, s'est rendu à Tindouf, où il a rencontré le président de la RASD, Mohamed Abdelaziz. Les entretiens ont porté entre autre sur "la sécurité régionale", selon SPS. Le diplomate américain, qui a salué la libération de prisonniers de guerre marocains par le Front Polisario comme un "acte hautement appréciable", a visité la wilaya d'El Ayoun et s'est rendu à Tifariti dans les territoires libérés.

### **22.12.00** Rallye Paris Dakar

Le ministère sahraoui de l'information a publié un communiqué urgent, à la suite de l'annonce de la traversée du Sahara Occidental par le rallye Paris-Dakar.

Le Front Polisario considère que ce passage est "une insulte à la volonté du peuple sahraoui, un défi aux Nations unies, un soutien au fait accompli colonial marocain et, partant, une violation du cessez-le-feu".

**18-25.11.00** Tournée El Ouali en France (Saint Denis, Gonfreville l'Orcher, Yvelines)

**05-06.12.00** Visite d'une délégation sahraouie en Toscane (Italie)

**11.12.00** Le Président sahraoui était l'hôte

officiel et intervenant au meeting "Battere la povertà, i diritti dei senza diritti" (Vaincre la pauvreté, les droits des sans-droits) organisé par la Région de Toscane et la Mairie de Florence en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères, des ONG, Jubilé 2000 et soutenu par l'ONU.

### **28.12.00**

La RASD a ratifié l'Acte constitutif de l'Union africaine. L'ambassadeur sahraoui auprès de l'OUA, Fadel Ismail, a remis la lettre de notification de la ratification au Secrétaire général de l'OUA. L'Acte constitutif avait été signé par le président sahraoui le 12.07. à Lomé lors du dernier sommet de l'OUA. (ministère d'information sahraoui)

### Rallye Paris-Dakar 2001

Un grand nombre de Sahraouis et d'amis du peuple sahraoui ont manifesté à Barcelone lors du départ des coureurs espagnols pour Paris. Sur des banderoles on pouvait lire: "Le peuple sahraoui ne participe pas au rallye".

De nombreuses organisations ont déjà protesté contre cette atteinte aux droits du peuple sahraoui par des communiqués et des appels au SG de l'ONU ainsi qu'à leurs gouvernements respectifs, pour empêcher la reprise de la guerre et pour accélérer la tenue du référendum.

### **13. - 20.01.2001**

Nations unies, Conseil économique et social  
Dans un Rapport parallèle au rapport gouvernemental relatif aux droits

économiques, sociaux et culturels au Maroc, l'Association marocaine des droits de l'homme, AMDH, écrit: "Quant au problème du Sahara occidental évoqué par le rapport, les organismes internationaux sont mieux à même de juger de son évolution puisque le peuple marocain n'a pas le droit d'exprimer une opinion contraire à la position officielle; pis encore, on constate une répression continue de toute opinion contraire à celle de la position officielle ( la dernière en date est celle des journaux Le Journal et Assahifa)". (octobre 2000).

### **10-14.01.01** Congrès de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme

**25.01.01** La RASD a été invitée par le président libyen à prendre part au sommet extraordinaire sur l'Union africaine prévu à Syrte (Libye) début mars, indique un communiqué du ministère sahraoui de l'information. La RASD est le cinquième pays à ratifier l'Acte constitutif de l'Union africaine.

Cette démarche du leader libyen, confirmée par son ministre des Affaires étrangères lors de la Conférence interministérielle de coopération de la Méditerranée occidentale 5+5 à Lisbonne", a mis de façon imprévue la question du Sahara Occidental à l'ordre du jour de cette réunion. Le ministre libyen a révélé que lors de la visite récente de Mohamed VI en Libye, le conflit du Sahara Occidental a été au centre des discussions avec le colonel Khadafi.

**25.01.01** Selon un communiqué du ministère des territoires occupés et de la communauté sahraouie à l'étranger une trentaine de familles de nomades sahraouis ont été brutalement assaillies, dans la zone située entre Assa, Tantan et Legsabi (Sud-Maroc), par des civils marocains aidés par les autorités locales. Les milices et les colons marocains s'en prennent occasionnellement aux Sahraouis pour les intimider, les terroriser ou les éloigner des positions militaires marocaines.

## ABONNEZ-VOUS

Abonnement à Sahara Info : 60 F

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Bulletin à découper et à retourner accompagné de vtre règlement  
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

**(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 251 75227 PARIS CEDEX 05)**

Bien libeller votre chèque en séparant l'adhésion et de l'abonnement.

## ADHESION 2001

Renouvelez votre adhésion à l'Association  
des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Adhésion : 80 F.

Cotisation de soutien : 140 F. Membre donateur : 440 F.

Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement  
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

**(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 251 - 75227 PARIS CEDEX 05)**

Bien libeller votre chèque en séparant l'adhésion et de l'abonnement.

### Sahara Info

Bulletin de l'AA.RASD  
356 rue de Vaugirard  
75015 Paris

Secrétaire Générale : R. Villemont  
Directeur de la publication : F. Jacob  
Responsable de rédaction : R. Villemont  
Comité de rédaction :

R. Villemont  
P. Riché  
C. Mangin  
E. Muller  
M. Hermange

Imprimé par "la Draveilloise"  
13 rue Anatole France - 92120 - Draveil  
décembre 2000

"Dépôt légal" - N° 112

Prix de l'abonnement : 60 F.

N° de Commission Paritaire: 1105 G 58229